



RAPPORT D'ACTIVITES

2018

Axe 1 : S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire

1.1 Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance

Une plateforme Web au service des collectivités et du grand public – InfoP@rcs complétée

En 2018, les services suivants ont été développés au bénéfice des acteurs du territoire.

Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette (CCLA) :

- Intégration des référentiels sur les 10 communes : PLUs communaux, données cadastrales, géoportail
- Création d'une base de données dédiée à la CCLA pour ses données métier (Réserve naturelle, Tourisme, assainissement, eau potable, Enedis ...)
- Edition de cartographies spécifiques à travers le portail du Parc
- Formation des élus et techniciens de la communauté de communes et des communes à la prise en main des fonctionnalités de la plateforme

Communauté de communes Cœur de Chartreuse :

- Développement de bases de données dans le cadre du PLU intercommunal
- Mise en place de fonctionnalités collaboratives utilisées conjointement par les bureaux d'études, communes, communauté de communes, partenaires,
- Développement de trois application web participatives dédiées à la construction du PLUi : Patrimoine, pré-zonages, travail sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation, réseaux d'assainissement et d'eau potable,
- Edition de cartographies spécifiques à travers le portail du Parc,
- Mise en place d'une application Métier SPANC full Web permettant une mise à jour partielle des informations sur le terrain (tablette 4G tactile), le suivi des installations d'assainissement individuel

Grande région grenobloise :

- Harmonisation d'une base de données « circuits courts » visant à mutualiser le partage de l'information et promouvoir la vente directe à travers la plateforme
- Développement d'une passerelle de publication « temps réel » des données métier gérées par la Métro (réseaux d'assainissement, d'eau potable, voirie ...) à travers le portail InfoP@rcs

Cœur de Savoie :

- Mutualisation de la base de données des producteurs à travers un extranet de mise à jour ainsi que l'application mobile dédiée au grand public – Intégration de 50 points de vente supplémentaires.
- Mutualisation des données PDIPR à travers le portail du Parc

Grésivaudan :

- Démarche de mutualisation de la mise à jour des données « circuits courts », customisation de l'interface et partage de l'application dédiée au public
- Appui aux bureaux d'études mandatés par la communauté de communes dans le cadre de la compétence GEMAPI

Grand Chambéry :

- Utilisation de la plateforme InfoP@rcs dans le cadre de la constitution du PLUi
- Apport des bases de données issues de l'inventaire du patrimoine culturel
- Dans le cadre du porter à connaissance, facilitation des échanges de données via des flux partagés entre les deux structures

Des actions d'éducation au territoire poursuivies

Au cours de l'année scolaire 2017/2018 et de l'été 2018, 154 classes (soit 3 900 élèves) en temps scolaire et 21 groupes d'associations (soit environ 550 jeunes) en hors temps scolaire ont été sensibilisés à l'écocitoyenneté et au développement durable sur le territoire du Parc à travers différents projets allant de la découverte des activités économiques de Chartreuse, du patrimoine culturel chartroussin, à la problématique de la consommation d'énergie en moyenne montagne.

Au total, ce sont **4 450 enfants et jeunes de 42 communes** du Parc qui ont été sensibilisés au cours de l'année 2018.

Au cours de cette année, la mission Education au territoire du Parc de Chartreuse s'est mobilisée sur divers projets ou événements dont :

- Le projet pédagogique « **Imagine ton Parc en BD!** » dont les objectifs étaient d'associer les scolaires des communes du Parc à la révision de la Charte du Parc, d'impliquer les jeunes dans l'avenir du territoire, de réaliser une planche de Bande Dessinée par élève présentant l'histoire, l'environnement et le patrimoine de Chartreuse d'hier, d'aujourd'hui et de demain. 10 classes (5 de Savoie et 5 d'Isère) ont participé à ce projet et ont bénéficié d'interventions de la part des animatrices de l'association Histoires de... et de l'illustrateur Nicolas Julo au cours de l'année scolaire. Une rencontre festive de toutes les classes participantes (250 élèves) a eu lieu le 22 juin 2018 sur la commune de les Echelles. Les élèves ont exposé et présenté leurs planches de BD aux élus du Parc, ont participé à des animations et ont assisté à des spectacles de rapaces et de danse dans les arbres.
- Le projet pédagogique « **Le 4E : Élèves Économistes En Énergie** » réalisé en partenariat avec les associations Mountain Riders, Ageden et Asder vise à faire prendre conscience aux enfants de l'importance de l'énergie dans leur vie de tous les jours, à sensibiliser les jeunes aux conséquences de notre consommation d'énergie sur l'environnement, à faire le lien entre le changement climatique et la consommation d'énergie. Une classe de 6ème du collège Grésivaudan de Saint-Ismier a testé le projet afin qu'il puisse être amélioré et proposé à d'autres classes les années à venir.
- Suite au succès du Tome 1 de la BD Chartreuse, le **Tome 2 intitulé « Menaces en Chartreuse »** est sorti en octobre 2018 (3000 exemplaires imprimés). Le lecteur est plongé dans une traversée du territoire sur la partie nord de Chartreuse en saison d'hiver. Cela permet de découvrir des zones du territoire qui n'avaient pas pu être explorées dans le tome 1 et une saison aux loisirs et pratiques bien spécifiques. Ainsi, les pratiques de la raquette, du ski, du fat-bike sont abordées, la vie dans un gîte, le musée de l'ours des cavernes, les paysages d'hiver, le patrimoine naturel et culturel du secteur, la faune en hiver, le changement climatique..., sont autant de sujets rencontrés par le lecteur et approfondis dans le cahier-jeu qui complète les planches de BD. Des séances de dédicaces ont été organisées à l'approche des fêtes de fin d'année.



Le développement d'outils pour mieux faire connaître les richesses naturelles et géologiques du territoire

Visites virtuelles et projets de sentiers d'interprétation du patrimoine naturel

Les « visites virtuelles », interface Internet qui permet de se déplacer à 360° dans les photos des principaux milieux naturels de Chartreuse ont été finalisées. Des incrustations d'images donnent de l'information sur certaines espèces de faune et de flore à enjeux pour la Chartreuse. Des vidéos et entretiens d'experts naturalistes décrivent et expliquent les enjeux de chaque milieu. Il reste à mettre en ligne sur le site du Parc cet outil de découverte de notre patrimoine naturel.



Le projet de découverte sur le terrain de ces milieux et de leurs richesses s'est poursuivi via l'étude de faisabilité de sentiers d'interprétation, répartis sur tout le territoire du Parc. Les sites les plus intéressants, où des aménagements sont possibles, ont été sélectionnés à la suite de visites de terrain. Il reste désormais à travailler avec les acteurs locaux pour concerter les projets, envisager les aménagements et organiser leur gestion.

Valorisation de la découverte du mosasaure

Il s'agit de valoriser une découverte paléontologique importante scientifiquement qui contribue à la richesse patrimoniale de la Chartreuse. Cette valorisation se fait sous forme d'illustrations. Le choix a été fait de mettre en perspective cette découverte avec d'autres richesses paléontologiques connues ou moins connues de la Chartreuse, pour insister sur la diversité et la complémentarité des découvertes paléontologiques qui participent à l'identité originale de la Chartreuse (ours des Cavernes, lophiodon aux Echelles).

Ce travail pourra venir compléter une collection d'illustrations réalisées parallèlement pour la Réserve Naturelle Des étapes de travail intermédiaires réalisées en 2018, sans mise en couleurs vous sont présentées ci-dessous pour restituer l'état d'esprit du projet.

Outils de communication et de valorisation de la Biodiversité

Les outils de communication et de valorisation de la biodiversité envisagés en 2018 (poster, cartes postales, document de synthèse) n'ont pas encore été réalisés. Le choix a été fait d'attendre les résultats des inventaires réalisés en 2018-2019 sur cinq communes du Parc, ce qui permettra d'avoir de nouvelles illustrations et potentiellement de nouvelles espèces.

Le développement des démarches participatives

Tous mobilisés autour du Tétrasyre !

La préservation concertée du Tétrasyre commencée en 2016 s'est poursuivie avec succès pour le deuxième hiver. Les zones de quiétude du Charmant Som et de Chamechaude ont été rééquipées de panneaux demandant d'éviter les zones de refuge du tétras, avec l'aide des membres du Club Alpin Français Grenoble-Oisans. Des visites de terrain pour estimer le respect de ces zones ont été réalisées et ont démontré l'effet positif de cet affichage pour la fréquentation et les itinéraires des randonneurs et des skieurs. Ces zones ont à nouveau été rééquipées à l'automne 2018 (après l'enlèvement des panneaux durant la période estivale).

Sur le secteur du Col du Coq / Dent de Crolles, les discussions entre spécialistes ont conclu que la matérialisation d'une zone refuge n'était pas nécessaire au regard de la fréquentation du secteur et de sa configuration. Des contacts ont été pris dans les Entremonts pour étendre la démarche.

Une conférence grand public à la MNEI de Grenoble en novembre et une participation au « grand parcours » organisé par le Comité de l'Isère des Clubs Alpains et de Montagne en octobre en Chartreuse ont été l'occasion de communiquer et de sensibiliser au dérangement de la faune.

Organisation d'un événement autour de la Biodiversité

L'élaboration d'une Stratégie biodiversité en Chartreuse, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, le Conservatoire Botanique National Alpin et la majorité des associations naturalistes de l'Isère et de la Savoie a montré que quelques communes sur la partie savoyarde du Parc étaient déficitaires en termes de prospection naturaliste et de connaissance des enjeux de biodiversité.

Dans le cadre du partenariat mis en place entre le Parc et l'Observatoire de la Biodiversité de Savoie (animé par le CEN Savoie), il a été proposé de réaliser des inventaires scientifiques tout au long de l'année 2018 afin d'améliorer



les connaissances sur cinq communes du Parc : La Bauche, Corbel, Saint-Jean-de-Couz, Saint-Pierre-de-Genebroz et Saint-Christophe la Grotte.

Une conférence de lancement de cette démarche à Corbel le 2 juin a regroupé grand public et associations autour des spécialistes faisant partager leurs connaissances.

La restitution de cette année d'inventaires aura lieu au printemps 2019.

La médiation paysagère au service de la révision de la charte

Le plan de paysage lancé à l'échelle du Parc en 2017 s'est poursuivi et achevé en 2018.

Autour de la question « Quels paysages pour demain en Chartreuse ? », deux temps d'animation et de concertation, associant le grand public ont été organisés :

- en mars, trois tables rondes ont invité les acteurs et habitants du territoire à partager le diagnostic et les enjeux des paysages chartrouains, puis à s'exprimer sur leurs souhaits en termes de préservation de leur cadre de vie et d'évolution des paysages ;
- en juillet, trois « traversées de Chartreuse » circuits en car sur le territoire ont permis d'aborder in situ les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs évoqués lors des tables rondes. Au total, 60 personnes ont rencontré 16 experts au cours de trois trajets cumulant 389 km en Chartreuse.

Le plan de paysage a débouché sur la définition de 10 objectifs de qualité paysagère et un plan d'actions pour atteindre ces objectifs. Ces éléments ont été intégrés dans la future charte du Parc.



1.2 Accroître l'implication des acteurs économiques et sociaux

Un accompagnement poursuivi auprès du Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse

L'accompagnement technique et administratif du CIBC s'est poursuivi, conformément à la convention de partenariat signée en 2016. Le Parc a notamment appuyé le CIBC sur l'organisation du lancement de l'AOC Bois de Chartreuse (média, financement) après l'obtention de l'AOC Bois de Chartreuse en octobre 2018. Ce label vient récompenser toute la filière bois local après 15 ans de démarche.

L'implication auprès des Groupements de sylviculteurs

Le PNR Chartreuse s'est impliqué régulièrement dans les conseils d'administration des 2 Groupements de sylviculteurs (38 et 73). Il a soutenu un équipement en pièges à insectes ravageur (bostryche) afin de mettre en place un dispositif de surveillance à l'échelle du Parc. Il a également accompagné le renouvellement des plaquettes de communication des groupements, le tout dans un souci d'unité graphique territoriale.

En Isère, le Parc a appuyé l'organisation de formations à destination des propriétaires forestières sur le marteloscope de Bens.

L'Animation de l'Association des Agriculteurs de Chartreuse (AAC)

Depuis la création du Parc, l'AAC est partenaire du Parc et des Chambres d'agriculture de l'Isère / Savoie Mont-Blanc pour les questions agricoles en Chartreuse. L'association assure ainsi son rôle d'interlocuteur de proximité pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique agricole du Parc. A ce titre, l'AAC a participé à la révision de la Charte du Parc en proposant, lors de son Assemblée Générale 2018, des pistes de réflexion pour l'avenir de l'agriculture du massif à travers un atelier participatif. Pour rappel, les Chambres d'agriculture et le Parc mettent à disposition les moyens nécessaires pour assurer l'animation de l'association.

La dynamique de l'association demeure fragile. Un « nouveau souffle » doit être retrouvé afin de pouvoir redonner à ce collectif l'envie et la capacité de mener à bien de nouveaux projets. L'idée de travailler en groupes thématiques au sein de l'association en nommant des référents a été proposée. Cela devrait permettre d'être plus efficace et de répartir les responsabilités au regard de la faible disponibilité des agriculteurs. Enfin, l'intégration de nouvelles personnes dans le Conseil d'administration reste une priorité !

1.3 Imaginer une nouvelle gouvernance en impliquant mieux les acteurs du territoire

L'animation de la Charte Forestière de territoire

Le Parc a animé en juin 2018 des ateliers (environ 40 participants) destinés à faire remonter les propositions et idées des partenaires et acteurs socio-professionnel de la forêt et du bois sur le territoire. Les propositions recueillies ont notamment permis d'alimenter le projet de nouvelle charte du Parc.

En préambule de ces ateliers, un bilan de la seconde charte forestière de territoire en chartreuse été présenté. Ainsi, une majorité des actions prévues sur la période 2015-2020 ont été réalisées ou lancées (27 actions engagées sur 32).

Une mobilisation de tous pour une nouvelle Charte

En cette année d'élaboration de la future charte du Parc, les conseils scientifiques du Parc et de la Réserve ainsi que de la Plateforme environnement (regroupement des principales associations naturalistes œuvrant sur le Parc) ont été mobilisés de manière importante. Deux réunions des conseils scientifiques et quatre réunions de Plateforme ont permis d'interagir et d'alimenter la charte au fur et à mesure de son élaboration.



L'élaboration de la charte a aussi été l'occasion de mobiliser de manière large les acteurs du territoire. Trois forums publics réunissant une cinquantaine de personnes à chaque fois se sont tenus, pour discuter de l'état des lieux du territoire et de ses enjeux, de l'ambition qu'on souhaitait donner à la charte et enfin proposer des actions à mettre en œuvre pour les 15 prochaines années.

Des « cafés », temps de discussion conviviaux, animés par les Amis du Parc, ont été organisés dans chacune des sept intercommunalités du Parc. Les habitants, mais aussi les associations, acteurs économiques et élus ont été invités à s'exprimer sur leur territoire et son devenir au travers de différents sujets. Ce sont au total 405 idées qui ont été réunies.

Des réunions thématiques : comités de pilotage du Plan de paysage de Chartreuse, des Espaces Valléens ou de la charte forestière, assemblées générales de l'Association des agriculteurs de Chartreuse ou du Comité interprofessionnel des Bois de chartreuse... ont été aussi l'occasion de présenter le projet de charte, de la discuter et de l'amender.

Enfin, sept conférences territoriales, dans chacune des intercommunalités du Parc, ont invité les élus locaux à s'exprimer sur le projet de charte et à partager leurs souhaits et questionnements en vue du partenariat à nouer avec le Parc pour la mise en œuvre de la charte 2020-2035.

Ce dispositif nécessaire de concertation et d'échange autour de la charte mis en place en 2018 pourrait être la base de la gouvernance à développer dans les années à venir.



1.4 Développer les collaborations entre territoire de montagne et régions urbaines

La poursuite du partenariat autour des démarches de Projets de territoire et de planification

Le Parc a poursuivi en 2018 son accompagnement des démarches de planification intercommunales en phase de traduction réglementaire : élaboration des PLUI Cœur de Chartreuse, du Grand Chambéry et de Grenoble Alpes Métropole, révision du SCOT de la grande région grenobloise, élaboration du règlement local de publicité intercommunal de la métropole. Les collaborations s'exercent en particulier dans les domaines du paysage, du patrimoine bâti (mise à disposition des données de l'inventaire par exemple), de l'agriculture et des activités forestières, de la protection de la ressource en eau, des incidences environnementales des projets de développement, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

La poursuite des collaborations avec nos partenaires institutionnels touristiques

Dans la continuité de l'accompagnement à la restructuration de la destination touristique « Chartreuse » mené dans les années 2014-2016, le Parc a poursuivi son action en faveur du renforcement de l'attractivité du territoire et de sa promotion touristique. Il travaille en étroite collaboration avec Chartreuse Tourisme et chacun des EPCI. Il a notamment été associé au schéma touristique du Grésivaudan, à la stratégie marketing touristique de Grand Chambéry Alpes Tourisme, à la stratégie marketing territorial de Grenoble Alpes Métropole et au PLUI de la communauté de communes Cœur de Chartreuse. Il participe également aux groupes de travail des Départements de l'Isère et de la Savoie (ex. Contrat Performance Alpes Isère (CPAI) porté par Isère tourisme).

Un séminaire national sur les liens « villes-forêts » en Chartreuse

Le Parc a organisé, en lien avec la fédération des Parcs et l'ONF, un séminaire national sur les liens « villes-forêts » le 5 et 6 avril. Organisé aux chalets de St Hugues, ce séminaire a permis à plus de 100 participants (représentants de Parcs naturels régionaux, d'agences territoriales ONF d'agglomérations, de la forêt privée et de la fédération nationale des communes forestières) de dégager des enseignements en la matière à travers des échanges organisés en plénières et ateliers. Le séminaire a mis en lumière un décalage fort entre le regard que portent les français sur la forêt souvent fantasmé et la posture « rigide » des forestiers. Des Parcs ont engagé des actions intéressantes pour mieux faire découvrir, par exemple, la réalité des métiers du bois. Celles-ci pourraient être valorisées et/ou généralisées sur d'autres Parcs et d'autres territoires.

Les interventions ont été nombreuses et ont été assurées notamment par Christine Facry (Université de Louvain), Hervé Houin (ONR AURA) et Paul Arnould (comité national Forêt d'exception). Le premier jour, une table ronde a regroupé des élus de Grenoble Alpes Métropole (F. Audinos), de la communauté de communes cœur de Savoie (J.F. Duc), de la communauté de communes du Grésivaudan (C. Chassagne), les communes forestières (R. Villien). Des visites terrain ont permis de visiter la prairie du Col de Porte, le marteloscope pédagogique, le vallon du monastère de Grande Chartreuse et le centre de taille de Chartreuse. Le deuxième jour a été consacré à des ateliers basés sur des expériences de différents territoires en France : Occitanie, Vosges du Nord, Boucles de la Seine normande, Métropole de Rouen Normandie...

Une participation du Parc active aux réseaux alpins

Le Parc est membre du réseau des 35 espaces valléens et financeurs du massif des Alpes. Il a accueilli le réseau en juin, sur deux jours, à Saint Hugues, ce qui a permis de faire découvrir les démarches autour du label « forêt d'exception », et de la route des savoir-faire. D'autre part, il est membre du comité de suivi de l'animation du réseau auprès des financeurs et d'un autre espace valléen issu des Alpes du Sud (le Lubéron). Enfin, au sein de réseau, le Parc est référent du groupe de travail « actualisation du programme espace valléen », qui travaille sur les perspectives de la prochaine programmation.



Une contribution aux transferts d'expérience en 2018 dans le domaine touristique

Le transfert d'expérience étant au cœur des rôles des PNR, en juin, le Parc a accueilli une délégation de quatre chargés de mission issus de Parcs Nationaux de Grande Bretagne (dans le cadre d'un programme Erasmus avec la fédération nationale des PNR). Un Eductour a été organisé sur deux jours afin de faire découvrir les démarches de diversification et de valorisation des ressources portées par un territoire de moyenne montagne. Le groupe a pu découvrir la gestion de la randonnée dans un PNR, la station trail de Saint Pierre de Chartreuse, le site emblématique du Monastère de la Grande Chartreuse et sa zone de silence, le plateau des Petites Roches, des démarches « Rapace et vol libre », du Funiculaire et du Pôle ludique 4 saisons du Col de Marcieu.



Axe 2 : Protéger et valoriser, ensemble et au quotidien, les patrimoines de Chartreuse

2.1 Engager une politique en faveur de la qualité des paysages

En 2018, les actions en faveur du paysage se sont concentrées en vue de la révision de la charte.

Le but de la démarche « plan de paysage » est de partager un diagnostic, de co-élaborer des objectifs de qualité paysagère et un programme d'actions pour exprimer le devenir souhaité des paysages de Chartreuse et les actions à réaliser pour y parvenir. Le contenu du plan de paysage finalisé fin 2018 a été intégré au projet de charte.

En 2018, le Parc a renouvelé, pour la deuxième année, son accueil des étudiants paysagistes de l'école nationale supérieure de Versailles pour un atelier dans un « territoire sous influence métropolitaine ». Au-delà des rencontres et interactions avec les acteurs locaux lors de leur séjour en Chartreuse, les travaux des étudiants ont été présentés « à chaud » en mars et ont fait l'objet d'un recueil de réalisations. La valorisation de toutes ces productions est à envisager en 2019.

Enfin le Parc a poursuivi l'accompagnement des projets d'aménagement du col du Granier, du col de Porte, du secteur de La Plagne sur Entremont-le-Vieux en prévision de la première phase de travaux. Des avis ont également été émis sur l'intégration paysagère de projets tels que des antennes relais.

La signalétique locale (en substitution de la publicité interdite dans le Parc) a fait l'objet de nombreux échanges, que ce soient avec les socio-professionnels qui cherchent à se signaler ou avec les communes et le Département de la Savoie pour encadrer ces pratiques et installations.

2.2 Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces montagnardes

La gestion des sites Natura 2000

Le parc est gestionnaire et animateur de trois sites appartenant au réseau européen de sites naturels remarquables « Natura 2000 » : Ubacs du Charmant Som et gorges du Guiers Mort, le Marais-tourbières de l'Herrétang et les Hauts de Chartreuse.

Ubacs du Charmant Som et gorges du Guiers Mort

Sur ce site, la gestion de la fréquentation a fait l'objet d'une attention particulière. L'ONF estime la fréquentation à 86 000 visiteurs sur le site en 2018. Quant au compteur routier, il a enregistré environ 400 véhicules par jour sur les deux premières semaines d'août. Le dispositif de canalisation des usagers sur le sentier du sommet a été reconduit par la pose d'affichettes et leur entretien. Une nouvelle commande d'affichettes a été faite cette année.

Une journée de sensibilisation des acteurs (professionnels du tourisme et des activités de pleine nature) a également été organisée dans le cadre d'« Alpages à partager ».



Le suivi de l'unique station de Potentille du Dauphiné a été réalisé par Gentiana et le PN des Ecrins et fait état d'une population très localisée plutôt stable.

Suite à l'observation de l'état de sécheresse alarmant de la tourbière de la Manissole, une visite de terrain a été organisée avec la commune de Proveysieux, le Département de l'Isère et l'ACCA afin de constater les

faits et prévoir pour 2019 un carottage. Il permettra d'estimer la profondeur de tourbe pour ensuite poser des piézomètres afin de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique de la tourbière. La notice de gestion pourra être mise à jour ainsi.

Par ailleurs, une prospection des chiroptères a été réalisée dans le tunnel des Agneaux et au niveau des ponts patrimoniaux du Guiers mort afin d'améliorer les connaissances sur ces espèces et de définir les mesures de gestion adaptées à leur conservation.

Enfin, des flyers et affiches ont été réalisés dans le but de lancer un suivi participatif sur deux espèces emblématiques du massif : la Rosalie des Alpes et le Sabot de Vénus. Ce suivi participatif portera sur le site du Charmant Som mais également sur le site des Hauts de Chartreuse

Marais-tourbières de l'Herrétang

Sur ce site, 2018 a vu la 3ème année de mise en œuvre du plan de gestion hydraulique concerté. Dans la démarche de réactualisation du Document d'Objectifs du site, ce sont le formulaire standard de données (=fiche d'identité du site qui sert aux autorités compétentes pour les évaluations des incidences lors de projets) et la carte des habitats d'intérêt communautaire qui ont été mis à jour.

Une étude orthoptères a été menée en Rive gauche du site avec pour objectifs de compléter les connaissances faunistiques mais également d'analyser la qualité des habitats d'intérêt communautaire afin de définir des mesures de gestion favorables à leur conservation.

La gestion de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse

Suivi aigle royal

Le suivi de la nidification Aigle royal s'est poursuivi en lien avec le réseau de bénévoles. L'ensemble des 6 couples soit très probablement la totalité de l'effectif nicheur du massif a été recherché. Après une année 2017 exceptionnelle (couples reproducteurs) 6 jeunes à l'envol, l'année 2018 se solde par une reproduction extrêmement faible, peut-être due aux très mauvaises conditions météorologiques du printemps. La plupart des couples sont très peu présents sur les sites de reproduction au début des prospections et seul le couple du col du Coq est constaté nicheur et donnera un aiglon suivi jusqu'à l'envol.

Ce suivi assuré chaque année, permet d'avoir des données précises et évolutives dans le temps afin d'avoir une bonne maîtrise des enjeux liés à cette espèce.

Suivi bouquetins

Le suivi annuel des bouquetins a été réalisé mais de manière allégée, comme prévu dans le protocole initial. Le rut et la reproduction restent suivis. Suite à des interrogations du groupe national bouquetin, il a été réfléchi en 2018 à la possibilité de pouvoir mettre en place une étude de suivi sanitaire et génétique pour s'assurer de la diversité génétique du pool d'animaux restants en chartreuse plusieurs années après la réintroduction et après les différentes années de reproduction. 2018 a permis de recueillir les éléments techniques pour mettre en place cette étude. On estime aujourd'hui la population de bouquetins aux alentours de 70 individus. Le nombre d'individus ayant encore un collier étant inférieur à 15, il est maintenant difficile d'avoir accès au nombre exact d'animaux.

Suivi félins

Un important travail de suivi a été réalisé sur le lynx et le chat forestier à l'échelle de la Chartreuse. Ces suivis ont permis de montrer clairement le retour du chat forestier en chartreuse. Au total, l'espèce a été observée sur 22 communes du Parc de Chartreuse et sa reproduction est prouvée dans 5 communes. Sa présence reste à démontrer en hiver au-dessus de 1000 m d'altitude du fait du manteau neigeux, mais sa présence dans les Préalpes étant récente, beaucoup reste à découvrir sur son mode de vie en montagne.



Depuis la Chartreuse, les Bauges et le Bugey, c'est l'ensemble de l'Isère et de la Savoie qui pourrait être recolonisé prochainement.

Pour le lynx, ce sont toujours 4 individus différents qui ont pu être identifiés grâce aux tâches de leur pelage. La connaissance s'est affinée : il s'agit de 2 mâles certains, 1 mâle probable, et d'1 femelle probable qui s'est vraisemblablement reproduite (pas de preuve documentée). Deux d'entre eux ont déjà été identifiés en 2016 dans le Jura et le Bugey, confirmant les données déjà recueillies sur la provenance des lynx de Chartreuse et leurs voies de déplacement. Les déplacements observés au sein du massif au cours d'une même année illustrent bien la vaste échelle des territoires de ces félins. Beaucoup de paramètres restent encore très incertains concernant le statut de reproduction et la pérennité de la population en Chartreuse.

Réfection de bornes frontières

La RN accueille plusieurs bornes de limite départementales sur son territoire. Érigées en 1822 pour marquer la frontière entre Dauphiné et Savoie, ces bornes font partie du patrimoine historique de la RN. Certaines, situées dans les alpages sont en très mauvais état de conservation. Le temps et l'érosion des sols (naturelle et par le biais du piétinement animal) ont fait leur ouvrage et les bornes sont prêtes à tomber. En 2018, l'association Patrimoine Héritage de nos villages, basée à Saint Môme, en collaboration avec la RN et l'Association des Hauts de Chartreuse a réalisé une opération de remise en état des bornes 14 et 17.



Illustration du patrimoine géologique

En 2017 a été amorcé un travail d'illustrations à but de vulgarisation scientifique de la Réserve Naturelle, principalement axé dans un premier temps sur le patrimoine géologique, ses liens avec la structuration des paysages ainsi que son influence sur les habitats et les espèces.

En 2018 a été réalisée la deuxième phase de ce projet, compilant de nouvelles thématiques géologiques de la RN et en cherchant à créer des liens pour illustrer la logique de niche écologique. Les thématiques abordées concernent principalement le relief karstique en surface et en profondeur, la diversité des milieux rocheux, le fonctionnement saisonnier des éboulis froids et des glaciers.

Ces illustrations sont destinées à être utilisées sur des supports très variés (internet, publications du parc ou de la RN, panneaux d'exposition, supports de terrain pour les AMM ou guides spéléo, support d'explication lors d'interventions grand public ou scolaires, etc.).

Par ailleurs, des illustrations complémentaires concernant la découverte du mosasaure sont en cours mettant en lien cette découverte avec le contexte géologique et l'évolution paléogéographique concernant aussi la Réserve Naturelle et complétant ce travail.

L'ensemble de ces illustrations seront accompagnées de textes explicatifs à la fin de ce travail, en lien avec un petit guide des milieux naturels et du patrimoine géologique de la RN prévu pour 2020.

Suivi glacier souterrain

Le suivi du glacier souterrain du gouffre du grand Glacier s'est poursuivi avec la contribution du Spéléo Club de Savoie. Les deux mesures faites annuellement confirment la lente disparition de cet appareil glaciaire souterrain.

Suivi phénoclim

Le suivi de la station Phénoclim installée à l'Alpette s'est poursuivi. Ce suivi est automatique en ce qui concerne les relevés de température. La Réserve assure le relevé mensuel de la station et les relevés de phénologie sur 3 espèces arbustives – sorbier/épicéa/bouleau toutes les semaines sur le Printemps et l'automne. L'ensemble des données est transmis au CREA (Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude) qui assure la coordination de ce suivi à l'échelle alpine. Tous les résultats sont consultables sur <http://www.creamontblanc.org/fr/pheno-clim/presentation/>

Le film

La réalisation d'un film sur la RN a été engagée en 2018. Il a pour vocation de présenter le site et ses richesses mais surtout de permettre la mise en lumière de la complexité d'une gestion d'un territoire à partager entre

tous les usagers. L'objectif est de pouvoir donner au public les moyens d'appréhender ce lieu en tant que le lieu préservé mais également en tant que lieu accueillant des usages socio-économiques et de pouvoir faire comprendre l'importance d'une gestion concertée.

Travaux internes Balme à Collomb

La Balme à Collomb est un site patrimonial à l'échelle nationale. Tous les 4 ans, la grotte est ouverte au public. En vue de pouvoir ouvrir la grotte pour la fête préhistorique organisée par la commune d'Entremont le Vieux en 2020, des travaux ont été engagés en 2017 pour remettre en état les équipements intérieurs et extérieurs de la grotte et dégager les éboulis de la trémie qui « coule » régulièrement. Les travaux intérieurs à la grotte sont réalisés par le Spéléo Club de Savoie en lien avec la Réserve et la commune. Ils sont financés par la Réserve naturelle (main d'œuvre + hélicoptages) et par la commune (matériaux techniques internes). Ces travaux s'achèveront en 2019.

Des actions d'améliorations des connaissances de la biodiversité de Chartreuse

Amélioration de la connaissance sur la biodiversité souterraine à l'échelle du Parc de Chartreuse

Le massif de Chartreuse possède un réseau de cavités souterraines explorées de plusieurs centaines de kilomètres de long. Il s'agit de l'un des plus vastes réseaux souterrains des Alpes.

Le Parc, en collaboration avec le Spéléoclub de Savoie, a souhaité améliorer la connaissance de la faune souterraine de ce réseau, qui n'avait fait l'objet de quelques études très ciblées par des spécialistes.

Les premières prospections ont eu lieu en 2018, dans la grotte supérieure des Echelles à Saint Christophe la Grotte par exemple, où 41 espèces différentes ont été répertoriées.

Il est prévu au total d'inventorier la faune d'une trentaine de cavités sur tout le territoire du Parc.

Suivi Vulnérable des Chartreux

La vulnérable des Chartreux est une plante emblématique de Chartreuse. En 2017 et 2018, elle a fait l'objet d'une étude réalisée dans le cadre de 2 stages successifs visant à mettre en place les bases d'un protocole de suivi de cette espèce sur le long terme. A l'issue de ces deux années, on dispose maintenant d'un protocole de suivi applicable sur le terrain et validé d'un point de vue statistique pour s'assurer de sa validité.

Suivi Apollon

En 2018, une étude multi-partenaire a été engagée sur cette espèce emblématique de nos montagnes aux côtés de la Réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors, de la réserve naturelle de Chastreix-Sancy, du Parc naturel des Bauges. Une formation des agents sur l'espèce et les conditions de prélèvement a été réalisée en juin 2018. Les prélèvements ont eu lieu durant l'été sur les différents sites identifiés dans la note initiale, en Chartreuse, Vercors, les Bauges, le massif du Taillefer et le massif de Chastreix-Sancy.

Il s'agit de :

- Améliorer la connaissance de la répartition, des effectifs et de la dynamique de population dans les différents massifs étudiés
- Mieux caractériser la génétique des populations de ces massifs et d'estimer les paramètres démographiques (taille des populations, consanguinité intrapopulationnelle, flux d'individus entre populations et distances de migration), et l'histoire des populations de l'Apollon dans les massifs montagneux étudiés.
- Evaluer et mieux connaître les échanges potentiels entre populations au sein d'un même massif et entre massifs dans certains cas, s'ils existent.



2.3 Gérer les ressources naturelles de montagne au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial

Des actions en lien avec la réduction des consommations énergétiques



Le Parc a organisé plusieurs matinées conseil rénovation à destination du grand public, en partenariat avec les intercommunalités et les plateformes de la rénovation associées. L'objectif de ces matinées, organisées le temps d'un samedi matin, est de proposer aux particuliers qui souhaitent rénover leur logement, un temps d'échange avec des conseillers info énergie, des professionnels qualifiés (charpente, enveloppe, menuiserie, systèmes de chauffage), des architectes

et des bureaux d'études. En 2018, une première matinée conseil rénovation a été organisée en juin à St Nazaire les Eymes en partenariat avec la Communauté de communes Le Grésivaudan, et une seconde matinée en septembre à Saint Laurent du Pont en partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Chartreuse. Ces 2 matinées ont permis de conseiller 51 porteurs de projets.

D'autre part, 2500 duos de LED ont été distribués aux communes du Parc à destination de leurs habitants, grâce à un partenariat avec EDF. Ces LED ont été remises par le Parc aux délégués lors du Comité Syndical du 8 février 2018, qui les ont ensuite distribuées à leurs habitants.

Le Parc a également accompagné six collectivités dans la rénovation de bâtiments publics, à travers le financement de ces projets de rénovation : la maison Michalet au Sappey-en-Chartreuse, le gîte intercommunal du Désert à Entremont le Vieux, un local technique à Saint-Aupre, le gîte de groupe à Saint Pancrasse, l'école à Saint Laurent du Pont, une partie de la mairie à Saint Joseph de Rivière, et l'espace Bellegarde aux Marches. De manière générale, le Parc a accompagné ses communes dans des projets de rénovation. Il se fait le relais vers les structures compétences et accompagne à la mobilisation de financements.

Enfin, le Parc a continué son action en faveur de la réduction de l'éclairage public, en accompagnant les communes souhaitant rénover leur matériel, via un fonds de soutien issu du programme TEP-CV, et en continuant la sensibilisation à l'éclairage public durable et l'extinction nocturne.

Des actions en lien avec le développement d'une mobilité plus durable



Après la mise en place du dispositif d'autostop organisé sur le territoire en 2017, le Parc a mené de nombreuses actions de sensibilisation au dispositif et plus généralement aux manières alternatives de se déplacer en partageant la voiture. L'animation et le développement du dispositif d'autostop organisé se fait toujours en lien avec les territoires partenaires : la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, la Métropole de Grenoble, le Pays Voironnais, le Grésivaudan, le Parc naturel régional du Vercors et le Département de l'Isère. Les territoires ont animé le réseau des relais locaux, afin de maintenir une dynamique d'animation dans la durée, nécessaire au changement de comportement de mobilité. Une

journée « formation-action » à destination de ces relais locaux a d'ailleurs été organisée le 30 janvier 2018 par tous les territoires, rassemblant une cinquantaine de participants et visant à réfléchir ensemble aux actions à mettre en place.

Une stagiaire a pu travailler sur cette thématique pendant six mois et mettre en place des actions de sensibilisation variées : organisation d'un rallye en autostop en avril, présence sur des événements publics et discussion avec les habitants, organisation de baptêmes de autostop, ou encore organisation d'une action de parrainage.

Le Parc a également financé la réalisation d'un jeu sur la mobilité alternative, réalisé par les jeunes du Point Animation Jeunesse de Saint Laurent du Pont.

D'autre part, de nouvelles communes ont été maillées par le dispositif d'autostop organisé : Entremont-le-Vieux, Saint Pierre d'Entremont Isère et Savoie, La Bauche, Saint Pierre de Chartreuse et Saint Christophe sur Guiers.

Des actions en lien avec la production d'énergie renouvelable



En 2018, le Parc a officiellement pris des parts dans les quatre sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable de son territoire, à hauteur de 1000 euros par société. Les quatre sociétés, Buxia Energies dans le Pays Voironnais, Grési 21 dans le Grésivaudan, Energ'Y Citoyennes sur la Métropole de Grenoble, et le Solaret sur Cœur de Savoie, ont été réunies lors d'un temps d'échanges le 17 février 2018. Le Parc a également accompagné la Communauté de communes Cœur de Chartreuse dans l'émergence d'une centrale villageoise sur son territoire, en co-organisant plusieurs réunions publiques.



Le Parc a poursuivi l'accompagnement d'un projet de micro-hydroélectricité sur la commune de Saint Hilaire du Touvet, porté par la commune du Plateau des Petites Roches et la Centrale Villageoise Grési 21. Il anime différentes rencontres avec le collectif porteur et les partenaires (Communauté de communes Le Grésivaudan, Ageden) afin de déterminer les conditions de mise en place de la société et les partenaires à associer. Ainsi, en 2018, une étude juridique a été réalisée pour déterminer les conditions de mise en place de la future société de projet.

Par ailleurs une étude de potentiel de turbinage des eaux potables du territoire a été lancée. Elle vise à déterminer si des zones sont intéressantes à étudier plus précisément, afin de produire de l'électricité à partir de l'eau potable.

Enfin, le Parc a suivi les sollicitations de plusieurs porteurs de projets éoliens qui se sont manifestés sur le territoire. Il a pu s'assurer de la prise en compte de la particularité d'un tel projet sur un Parc naturel régional et interpellé sur le respect des contraintes liées au paysage et à la biodiversité. En cas de poursuite des différents projets, il aura pour rôle d'identifier plus précisément les enjeux et de s'assurer de leur prise en compte ainsi que d'accompagner la concertation.

La poursuite du projet de labellisation « Site Rivières Sauvages » du Guiers mort

Le tronçon d'une dizaine de kilomètres du Guiers mort, depuis sa source jusqu'au seuil de Fourvoirie en aval des gorges, répond aux critères de labellisation « site Rivières Sauvages » tout en ayant des marges d'amélioration.

Il a donc été décidé de se lancer dans cette démarche de labellisation et de mettre en place un programme d'actions pour assurer la préservation et renforcer la qualité de ces milieux aquatiques.

2018 a donc été l'occasion de rencontrer les partenaires et parties prenantes. Ces entretiens et réunions ont permis de préciser et d'actualiser le dossier de candidature. Son dépôt à l'AFNOR est prévu pour le premier semestre 2019.

La poursuite de la revalorisation du canyon de la Vence Amont

Au sud du massif de la Chartreuse, la rivière la Vence, affluent rive droite de l'Isère qui prend sa source sur Chamechaude, le point culminant du massif, est un site historique de pratique du canyonisme. Il est fréquenté autant en pratique individuelle que par des professionnels pour l'encadrement de sorties.

Ce site reste cependant sous-fréquenté et sous-équipé malgré ses atouts. La raison en est la présence de plusieurs dizaines de carcasses automobiles, qui est un véritable frein à la pratique du canyonisme sur la Vence aval, que ce soit pour des raisons esthétiques ou sécuritaires, sans parler des incidences environnementales.

Une première action a été réalisée en 2017 aux résultats très positifs : environ 4 tonnes de carcasses sorties et parties au tri (ferraille et pneus séparés), l'installation d'une glissière de sécurité routière sur le principal site de déversement des déchets, rééquipement du canyon réalisé, délais tenus et budget respecté. Cette action a cependant permis de faire le constat que le gisement de carcasse de voitures dans la rivière était bien plus important qu'initialement estimé.

L'opération de nettoyage a donc été reconduite en 2018, dans un partenariat entre la commune, la Métro de Grenoble, le Département, la Région via le Parc, le collectif Chartreuse Propre et ses bénévoles, ainsi que les professionnels du canyon engagés pour le nettoyage.



Au total, ce sont 13 tonnes de déchets qui ont été sortis de la rivière et 7 km de rivière dépollués.

La campagne de nettoyage de 2018 a aussi été l'occasion de réaliser des reportages photo et vidéo en vue d'une exposition et de la réalisation d'un film de 3 minutes destiné à la sensibilisation de tous les publics. Une inauguration / clôture de chantier et la diffusion des outils de communication créés sont prévus en 2019.

2.4 Valoriser les patrimoines culturels locaux et les pratiques locales

L'accompagnement et le soutien pour la sauvegarde/valorisation du patrimoine bâti

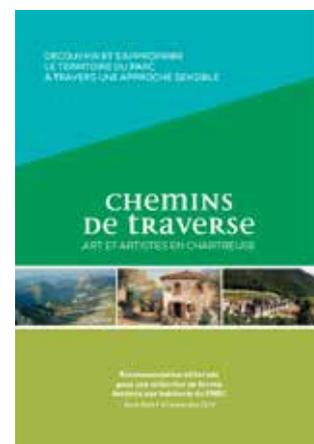
En partenariat avec des structures expertes du patrimoine (UDAP, CAUE, Maisons paysannes., Fondation du Patrimoine..), un accompagnement technique et l'exploration de soutiens financiers à des opérations de travaux à visée de préservation patrimoniale du bâti et valorisation d'un environnement patrimonial de Chartreuse a été réalisé auprès de 2 projets particuliers : La réhabilitation de l'ancienne cure du bourg de Saint-Pierre de Chartreuse et la requalification du centre bourg d'Entre-deux-Guiers

Des actions de médiation culturelle et transversales

Différentes actions ont été menées en 2018 :

- Elaboration du programme culturel Paysage>paysages en Chartreuse et des actions qui en découlent pour une réalisation en 2019 :
 - Opération « en montant au Charmant Som » pour une découverte artistique et en mobilité douce des paysages qui composent cette montée au Charmant Som depuis le col de Porte, construction d'animations avec ONF, la Metro, collectivités locales et usagers professionnels des lieux.
 - Préparation d'une exposition photo sur les paysages quotidiens de Chartreuse par Alexis Bézar, pour une installation sur rues dans les vitrines commerciales de villages du massif.
 - Accompagnement d'une résidence artistique explorant les espaces limites, frontières d'une zone du territoire du Parc (Coublevie) en lien avec le Pays d'Art et d'histoire du Voironnais ; réalisation 2018-2019.

- Sélection d'une équipe prestataire et lancement du travail sur le projet éditorial « Chemins de traverse ». Un outil de valorisation de la Chartreuse par les artistes, de la Chartreuse comme terre d'inspiration passée, présente et à venir. Cet ouvrage est conçu comme un invitation au voyage au travers des regards d'artistes sur la Chartreuse.



Prise en compte du patrimoine culturel

Le patrimoine culturel fait l'objet de prises en compte dans différentes actions. En 2018, on peut citer :

- Le travail sur la valorisation de la filière lait en Chartreuse au travers de l'aspect patrimonial, culturel et mémoriel
- Des interventions : Patrimoine de Chartreuse, les traces des Chartreux dans les paysages / et enjeux en alpage avec le Lycée de St-Ismier ; Suivi des actions de valorisations sur site ENS : étude patrimoniale de Pravouta / Col du Coq, Evènement de promotion de la Tuilerie / Herretang
- Contribution à la Charte du Parc – thématique culture et patrimoine Participation à la commission locale du SPR de Barraux

Des fruits et des légumes oubliés... et revalorisés

La démarche de Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréaliier de Chartreuse se poursuit en mobilisant de plus en plus de monde. Trois groupes de travail thématiques (céréales, légumes, fruits) ont participé à l'élaboration des pistes de valorisation des variétés anciennes et/ou locales identifiées. Des formations « faites vos graines » (25 personnes) et « faites vos greffes » (50 personnes) ont été organisées. Une démarche d'adoption de graines (92 variétés) pour la multiplication des semences a été organisée à l'aide des professionnels impliqués dans la démarches et personnes ayant suivi la première formation « faites vos graines ». Un recensement des vergers existants ou projets de vergers publics ou collectifs a été lancé auprès de toutes les communes du périmètre de révision de la charte ; les projets identifiés pourront être, le cas échéant, accompagnés en 2019. Un partenariat avec le lycée horticole de Saint-Ismier a été amorcé (déroulement de la formation « faites vos graines », adoption et multiplication de semences, appui à la création du verger d'Aiguenoire...) et ouvre de nouvelles perspectives pour 2019 (culture de variétés anciennes, plantation de vergers...).



Axe 3 : Mobiliser les atouts de Chartreuse pour un développement endogène durable de montagne

3.1 Accompagner la consolidation et la diversification de l'économie locale

L'aide à l'investissement des Très Petites Entreprises :

En 2018, les aides à l'investissement des TPE ont toutes été fléchés sur le fond LEADER. Ce programme européen, porté par le Parc, permet d'accompagner les très petites entreprises du territoire dans leur projet de création ou de développement. En 2018, 5 TPE ont obtenu une subvention pour un montant total d'aides publiques de 33 400 €. Cela représente environ 150 000 € d'investissements sur le territoire.

L'opération Collective de Modernisation en Milieu Rural :

Accompagnement des actions collectives des commerçants/artisans

- Chèque cadeaux Cœur de Chartreuse

Une action forte a été menée par le Parc en lien avec l'UCAL pour réaliser le bilan des chèques Cadeaux Cœur de Chartreuse après 4 années d'existence, il s'agit de mettre en place des outils de gestion par pôle commercial, par typologie d'activité, de suivi des adhérents et promouvoir cet outil auprès des employeurs et particuliers.

En 4 ans, c'est plus de 181 690 € commandés par les employeurs soit en moyenne 45 528 € qui sont consommés localement chaque année en Cœur de Chartreuse.

Une démarche auprès des socioprofessionnels du Parc de Chartreuse, en dehors du Cœur de massif, a été menée pour travailler sur un élargissement possible du périmètre de ce dispositif. Il ressort de ce travail que la gestion bénévole de ce dispositif «chèque cadeaux» et les bassins de consommations différenciés tendent plus à conforter cet outil dans le cœur de Chartreuse et accompagner les autres unions commerciales à mettre en place une telle action sur leur zone de chalandise.

En parallèle de cette action un atelier sur le développement commercial des TPE de proximité a été organisé par le Parc le 3 décembre en partenariat avec Initiative Pays Voironnais et Initiative Savoie. Cet atelier qui a connu un vif succès avec 18 participants sera reproduit en 2019 sur le Grésivaudan.

- Soutien aux unions commerciales

Les associations de professionnels sont soutenues techniquement et financièrement dans leurs actions (animations de centre bourg, promotion, outils collectifs) dans le cadre de l'OCMMR.

En 2018, une coordination particulière a été apportée pour la première animation co-organisée avec 4 unions commerciales. L'animation Chartreuse en fête a duré du 17 août au 5 septembre et mobilisé 91 commerçants sur 9 communes.

Création d'activités et accompagnement d'entreprises

En 2018, le service économie du Parc a reçu une trentaine de porteurs de projets et entreprises liées aux questions de la création/reprise ou développement. Une partie de ces projets font partie du champ de l'Economie Sociale et Solidaire comme les projets d'épiceries collaboratives, la plateforme collaborative Sharetreuse ou le tiers lieu la Bonne Fabrique (via le Leader).

Valorisation des savoir-faire et mise en réseaux : Salon territoire Chartreuse

En 2018, le Parc a travaillé avec la PME locale « Déplacer les montagnes » pour élaborer le projet de salon territorial Chartreuse. A ce projet, ont été associées les collectivités, les associations de professionnels... pour organiser un évènement d'ampleur au printemps 2019.



3.2 Pour une agriculture vivante indispensable et bien identifiée

Développer la valorisation et la promotion des productions fermières

Le nouveau Point de vente collectif de Coublevie

En 2018, le nouveau magasin de producteurs de Coublevie a ouvert ses portes et a 5 producteurs sont associés.



Un projet d'atelier de transformation collectif

En 2017, la commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie a fait un appel auprès des agriculteurs de l'AAC pour trouver un usage à un local situé au centre du bourg. Un projet d'atelier collectif pour la transformation des produits agricoles était en gestation. L'étude d'un projet concret, après une enquête auprès de tous les producteurs fermiers du territoire a ainsi pu être lancée. Aujourd'hui, 6 producteurs et l'association des Plateaux des Fermes de Chartreuse se sont constitués en association pour engager la démarche. Avec l'appui de spécialistes, ils sont parvenus à un premier chiffrage. Cependant, le volume d'activité prévu à ce jour est un peu trop faible et le groupe cherche à s'étoffer. Les activités prévues à ce jour dans cet atelier sont :

- découpe et mise en colis de viande,
- transformation de viande en saucissons et diverses préparations fraîches ou en conserve,
- transformation de légumes et fruits pour de la conserverie (autoclave),
- préparation de plats cuisinés en frais pour les buffets locaux.

L'installation de la miellerie collective à Saint Laurent du Pont

Un groupe de 4 apiculteurs professionnels du massif a été accompagné autour d'un projet de miellerie collective - outil collectif offrant une grande capacité d'extraction du miel. Celui-ci permet à des apiculteurs qui ont entre 200 et 500 ruches de pouvoir mutualiser un outil performant et de gagner du temps de travail. Cette chaîne d'extraction a été installée dans la zone d'activités de Saint Laurent du Pont.

Cette miellerie et a connu sa première année de fonctionnement a été inaugurée à l'automne. Les associés de la structure sont satisfaits de ce début d'activité et s'approprient à accueillir un nouvel apiculteur installé récemment sur le territoire.

Accompagner la Coopérative laitière des Entremonts et la SICA du Granier

Les travaux d'agrandissement des caves d'affinage de la Coopérative sont terminés et ont été inaugurés en août. Pour la SICA du Granier, les travaux de réaménagement du magasin de vente se sont déroulés durant le second semestre 2018 et le nouvel espace de vente est à nouveau fonctionnel.

Développer la nouvelle application web pour géolocaliser les producteurs du massif

Une application mobile a été élaborée avec l'appui du Parc pour améliorer la géolocalisation des producteurs fermiers du massif auprès du grand public. Chaque producteur peut, de façon autonome, indiquer ses lieux de vente, ses produits, les illustrer avec une photo... et mettre à jour les informations saisies.

En 2018, la présentation de cet outil aux intercommunalités voisines a été poursuivie afin de limiter les effets "frontières" pour le visiteur et l'internaute.

<http://www.parc-chartreuse.net/fr/agir/agriculture/carte-des-points-de-vente-et-producteurs/>

La participation à des événements "grand public"

La Chartreuse présente à la fête "La Descente des alpages" à Grenoble

Le Parc de Chartreuse a participé pour la 3ème fois à la fête de la "Descente des alpages" avec un stand présentant le massif et son agriculture. Cet événement, situé en plein cœur de Grenoble, a pour objectif de rendre plus visible les massifs entourant l'agglomération et ses agriculteurs. Le stand était animé avec des éleveurs de la Coopérative laitière des Entremonts.



Le Marché de Noël, la « Ronde Gourmande » à Chambéry

La Ronde Gourmande a eu lieu du 14 au 16 décembre au Manège à Chambéry. Elle a réuni 65 exposants, dont 23 de Chartreuse (producteurs fermiers et artisans d'art). Cette édition a été marquée par la fin du partenariat avec la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc, qui a souhaité se désengager de l'organisation. Cet événement sera donc organisé dorénavant uniquement avec le Parc du Massif des Bauges. Un partenariat avec Grand Chambéry est envisagé pour maintenir l'existence de ce grand marché de Noël, qui a connu un succès inédit pour beaucoup des exposants présents.

Accompagnement des acteurs du pastoralisme

Poursuivre l'animation du Plan Pastoral Territorial

Le Plan Pastoral Territorial (PPT) de Chartreuse lancé en 2015 se poursuit jusqu'en 2021. Ce programme de financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes permet aux structures collectives (GP, SICA d'alpage, AFP) de bénéficier de financements pour mener des actions sur les espaces pastoraux : contention, débroussaillage, rénovation chalet d'alpage,...

Le PPT est animé par le Parc. En 2018, un Comité de Pilotage a été organisé et près de 75 % de l'enveloppe est à ce jour consommée.

Parmi les projets initiés dans le cadre du PPT, le Parc de Chartreuse a accompagné la création d'une SICA d'alpage à l'échelle du massif. Les éleveurs qui utilisent des zones pastorales intermédiaires ou bien des alpages en individuels peuvent s'associer à la SICA d'alpage de Chartreuse afin de monter des projets pastoraux collectivement ou individuellement, en sollicitant des financements auprès du Plan Pastoral Territorial de Chartreuse. Cet outil, peu répandu en Isère, permet d'aider les éleveurs individuellement à maintenir leur activité pastorale sur le territoire de Chartreuse.

Accompagner les éleveurs face aux risques de la prédation

Ces 2 dernières années, le Parc de Chartreuse a accompagné les éleveurs de petits ruminants qui souhaitent prévenir les risques liés à la prédation par le loup. En 2018, c'est essentiellement sur la circulation de l'information que le Parc a pu agir, relayant toutes les informations qui pouvaient lui parvenir.

Sensibiliser les usagers des espaces pastoraux

Le Parc de Chartreuse a élaboré une mallette pédagogique « Bergers » contenant des informations sur le territoire à destination des bergers, ainsi que des informations grand public sur les enjeux pastoraux et environnementaux des alpages et les règles qu'il convient de respecter en ces lieux. Des jeux pédagogiques ont également été imaginés à destination des randonneurs se baladant sur les alpages.

3.3 S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de Chartreuse

L'obtention de l'AOC Bois de Chartreuse

L'accompagnement du CIBC s'est poursuivi. Le Parc a notamment appuyé le CIBC sur l'organisation du lancement de l'AOC Bois de Chartreuse (média, financement) après l'obtention de l'AOC Bois de Chartreuse en octobre 2018. Ce label vient récompenser toute la filière bois local après près de 15 ans de démarche. Dans le même temps un inventaire exhaustif des constructions en bois de Chartreuse a débuté afin d'identifier et matérialiser (plaque) les bâtiments publics ou de particuliers en Bois de Chartreuse.



La sensibilisation aux métiers de la forêt et du bois sur le territoire

La troisième saison de « vis ma vie de bûcheron » a été proposée, toujours en lien avec les offices du tourisme et les professionnels de la forêt et du bois du territoire (ONE, Coforet, Fibois38, ADEF). Pour le public, c'était l'occasion de visiter un vrai chantier forestier, d'assister à une démonstration d'abattage, d'échanger avec le bûcheron

et le gestionnaire forestier sur les spécificités de leur métier, leur vision de la forêt et de sa gestion durable. Pour les professionnels, c'était l'occasion de partager et de transmettre leurs vécus des métiers forestiers encore trop méconnus du grand public, alors même que la forêt devient de plus en plus fréquentée dans le cadre des loisirs tout en représentant une ressource et un gisement d'emplois importants en Chartreuse et plus globalement sur l'Isère.

6 visites de chantiers forestiers ont été proposées par des gestionnaires forestiers et entreprises de travaux forestiers locaux. En plus de ces visites, 4 sorties ont été animées sur le marteloscope du col de Porte par l'ONF. Ces sorties étaient complétées de sorties « martelage » en forêt privée avec l'appui du groupement de sylviculteurs chartreuse-Isère. Encore une fois, cette action a reçu un très bon accueil. Plus de 120 personnes ont assisté aux visites de chantier (57% d'habitants et 43% de touristes) et 82 aux sorties marteloscope.

L'ensemble des visites sur la Chartreuse s'est très bien déroulé. Les partenaires, gestionnaires, entreprises et Offices de tourisme ont joué le jeu. L'enquête réalisée auprès des participants souligne l'intérêt pour ces journées. Certains interrogent sur des compléments de sorties pour la valorisation du bois (vis ma vie de charpentier, de scieur ...).



Les actions sur le foncier forestier

L'action concernant les biens vacants et sans maître débutée en 2016 s'est poursuivie en 2018. L'objectif global de l'action vise à augmenter les volumes de bois mobilisés en forêt privée, notamment sur des parcelles forestières privées pas ou peu exploitées depuis plusieurs dizaines d'années. Il s'agit d'appuyer notamment les communes dans leur démarche d'acquisitions par préemption ou droit de préférence (transfert, vulgarisation, porté à connaissance, appui administratif). Au final, 7 communes du Parc ont été retenues pour identifier plus précisément les parcelles forestières considérées comme sans propriétaire. Elles ont été rencontrées plusieurs fois et accompagnées dans le tri des parcelles et le lancement des procédures. Ce tri a permis d'identifier 184 parcelles cadastrales pour une surface de 56 ha. L'animation foncière (enquête auprès des propriétaires voisins) a été lancée début novembre par un mailing auprès de plus de 300 propriétaires. Le PNR a renseigné 23 propriétaires lors de contacts téléphoniques. Ce travail d'identification se poursuivra en 2019.

Cette action sur le foncier en direction des collectivités s'est complétée, en fin d'année, par le lancement de la bourse foncière. Cet outil à destination des propriétaires forestiers privés est animé par le CRPF en lien avec les groupements de sylviculteurs locaux. 3 réunions ont été organisées (Sarcenas, Saint Laurent du Pont, Les Echelles), Preuve de l'intérêt pour la démarche, elles ont accueilli plus de 120 participants. Début 2019, plus de 140 offres étaient comptabilisées sur le site pour une dizaine de ventes en cours.

<http://www.laforetbouge.fr/auvergnerrhonealpes/chartreuse>

Schéma de mobilisation des bois de Chartreuse

2018 a permis de finaliser la consolidation des informations recueillis par la réalisation de plus de 40 rendez-vous depuis 2016. Ces rendez-vous valident l'inventaire réalisé. Quelques compléments/actualisations ont également été réalisés concernant les relevés de l'existant. Au final, l'inventaire de l'existant se compose de :

- 1 020 Km de chemin forestier (Piste et route forestière)
- 2 130 places de dépôt et de retournement
- 1 130 facteurs limitants (Largeur, longueur, tonnage, hauteur...)
- 550 Limitations à la circulation des véhicules (B0, B7b, Barrière ...)

Les données récoltées (état des lieux desserte) ont été croisées avec d'autres données forestières (peuplements, pénalités foncières, propriété, aire géographique de l'AOC Bois de Chartreuse ...). Les données « usages » (zones de fréquentation) et environnementales disponibles ont également été intégrées. Une présentation de l'outil a été proposée en plateforme environnementale.

Ce travail a permis de prioriser les zones de mobilisation et d'investissements en terme d'aménagements (animation et réalisation de desserte) sur le massif.



Les actions autour de Forêt d'exception et du schéma d'accueil au Charmant Som

Plusieurs aménagements ont pu être réalisés dans le secteur du col de Porte :

- le sentier du forestier (tour de la prairie du col de porte) a été retravaillé pour proposer un outil pédagogique actualisé au visiteur,
- la rénovation d'aires d'accueil et l'intégration paysagère des zones de stationnements ont été lancées (prairie du col de porte, belvédère d'Orgeval). Elle se termineront au printemps 2019.
- Un préau-habert (prairie du col de Porte) a également été construit en associant le CIBC et un architecte du territoire (Alexis Dambuyant) afin de permettre l'intégration de bois de Chartreuse. Deux charpentiers adhérent au CIBC ont été retenus pour la mise en œuvre : Stéphane Virard et Luc Guillet Revol. Ce bâtiment permettra de promouvoir le bois de Chartreuse et d'accueillir visiteurs et scolaires. Une mission photo a permis de suivre tout le chantier.

2018 a également été l'année de bilan pour la démarche Forêt d'exception (passage devant le comité national à Paris) et du lancement de la rédaction du nouveau contrat de projet pour la grande Chartreuse pour la période 2020-2024. La construction de ce nouveau plan d'actions s'est appuyé sur une réunion « charte forestière de territoire » en juin complétée d'ateliers destinés à faire remonter les propositions et idées des partenaires sur le territoire. Les propositions recueillies ont également permis d'alimenter le projet de nouvelle charte du Parc.



Les autres action sur la forêt

En parallèle de ces grands dossiers, plusieurs actions marquantes ont ponctué l'année :

- Mise en place d'un panneau pédagogique sur la truffière expérimentale de St-Hilaire et soutien à l'animation mise en place par l'association « la Catananche Cartusienne » au salon Naturisima à Alpexpo (animation stand, animation chien truffier, animation dégustation en partenariat avec une école hôtelière locale)
- Délibération sur la démarche Sylv'actes pour un lancement en 2019 sur le territoire
- Accompagnement à la transmission scierie de Chartreuse en lien avec le CIBC et Fibois 38
- Participation aux portes ouvertes du centre de taille de Chartreuse en février
- Edition et diffusion en partenariat avec Chambéry Métropole d'une plaquette de sensibilisation des propriétaires forestiers en zone de captage
- Appui à une journée de sensibilisation des gestionnaires forestiers et entreprises de travaux forestiers sur l'exploitation forestière en périmètre de captage
- Bilan de la démarche sylvafoaune avec notamment le suivi de 2 chantiers de réouverture de milieu forestiers (FD de Grande Chartreuse) et de plantation de verger (Proveyzieux)
- Suivi du dispositif OGFH (observatoire de la grande faune et des ses habitats) en lien avec l'ONCFS, la Fédération de Chasse de l'Isère, l'ACCA de Proveyzieux le CRPF, l'ONF et le Groupement de sylviculteurs de Chartreuse Isère.
- Participation à l'inauguration de la forêt d'exception du Boscodon dans le cadre du réseau national Forêt d'exception
- Edition et lancement du livre « un dessert au cœur du monde » tiré de la mission confié à l'atelier K et Nadège Duzkovski dans le cadre de Forêt d'exception

3.4 Vers un tourisme des quatre saisons en moyenne montagne, durable et ambieux

Une commission tourisme « destination Chartreuse » a été instaurée en 2018. Elle réunit les vice-présidents en charge du tourisme des EPCI, les Présidents d'offices de tourisme, le Président de Chartreuse tourisme et nos partenaires financiers (Etat, Région, Départements). La commission s'est réunie en juin et a été consultée par écrit en octobre.

Parallèlement à cette instance politique, un comité technique « destination Chartreuse » a été instauré. Il réunit les chargés de mission tourisme des EPCI, les directeurs d'offices de tourisme, Chartreuse Tourisme et les partenaires financiers.

Conserver un tourisme de séjour en améliorant l'offre quantitative et qualitative d'hébergement touristique de montagne et de loisirs de proximité d'agglomérations

Plusieurs rendez-vous individualisés ont été organisés pour l'accueil et l'information de porteurs de projet. Ces rencontres permettent de questionner le projet et son intégration au contexte touristique de la Chartreuse. Elles permettent également d'orienter les porteurs de projet vers les dispositifs existants.

Le projet de conciergerie « les clés de Chartreuse » a été l'occasion d'organiser des réunions avec des élus et des propriétaires privés, en vue de l'émergence d'une offre de services sur le territoire, pouvant répondre aux problématiques de « lits froids ».

La diversification de l'offre d'activités touristiques, de loisirs et de découverte

Le Parc porte le programme de diversification touristique « espace valléen » depuis 2015 et jusqu'en 2020.

En 2018, la commission « destination Chartreuse » a validé la programmation de quatre projets structurants à l'échelle du massif, pour un investissement prévisionnel de 2 731 502.95€. Ces investissements appellent 745 838€, soit 59.6% de l'enveloppe territoriale espace valléen :

Les projets concernés sont :

- L'extension et la réhabilitation du Musée de l'ours des Cavernes à Entremont le vieux
- La Maison de la Montagne du Col de Porte
- Le déploiement d'activités de pleine nature couplées au projet d'aménagement du col de Porte
- L'aménagement de la gare basse du Funiculaire et la mise en accessibilité de la gare haute.



Parallèlement aux projets accompagnés dans le cadre de l'espace valléen, le Parc a pris part aux études de diversification touristique portées par les communes d'Entremont le Vieux et de Saint Hilaire du Touvet pour leurs stations.

Dans une logique de diversification et de transversalité, la politique touristique du Parc se mène en lien avec d'autres thématiques, telles que les mobilités notamment. En ce sens, le Parc a participé à l'élaboration du cahier des charges pour l'étude mobilités touristiques portée par Isère tourisme, il a engagé un partenariat avec Mountain Wilderness pour l'opération 10 sorties sans voiture, et s'est positionné sur l'appel à projet vélos et territoires de l'ADEME, et a lancé les premières rencontres en vue d'un événement «mobilités douces» au Chamant Som en 2019.

Donner aux loisirs de proximité une dimension économique et soutenir les activités sportives et de pleine nature dans le respect de la fragilité du territoire

Le PNR intervient sur l'ensemble du réseau PDIPR du massif (Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées). A ce titre, il assure la signalétique, le balisage peinture et le petit débroussaillage des sentiers. En 2018, 140 jours de terrain ont été effectués sur l'ensemble du territoire.

A l'instar des années antérieures, le Parc a été convié sur le stand de Grenoble Alpes Métropole lors de la 20ème édition du festival Ciné-Montagne. Cet événement a réuni sur 5 jours près de 23 000 visiteurs passionnés de mon-

tagne, soit près de 5 000 par soir (ce qui en fait le 1er festival du genre en Europe et le 3ème événement payant du département).

3.5 Maintenir un tissu économique et social vivant par la qualité de l'accueil, des services et des transports

La mise en œuvre du programme européen LEADER

Le parc porte le programme Leader depuis 2017, afin de soutenir des actions sur les thématiques suivantes :

- Mobiliser les ressources locales pour valoriser économiquement le territoire
- Un accueil de qualité et un esprit d'entreprendre, pour dynamiser l'économie locale
- La gestion durable des ressources du territoire, pour une identité affirmée et pour une transition énergétique

En 2018, le comité de programmation, composé de représentants publics et privés du territoire (élus, associations, regroupements de professionnels...), s'est réuni à 4 reprises pour étudier les projets sollicitant une subvention. 16 ont été sélectionnés, pour environ 272 500 € de financements européens. Ces projets portent sur des actions liées à l'agriculture, la filière bois, la biodiversité, la transition énergétique et l'économie de proximité, et représentent un budget total investi de 641 000 €.

Le soutien aux pratiques artistiques et structures de diffusion culturelles

2 projets proposant de la programmation d'arts vivants à l'année sur le territoire, et contribuant à la vitalité de l'action culturelle au service des habitants et des visiteurs en milieu rural ont été soutenus :

- La saison culturelle aux Entremonts, conduite par l'AADEC avec une programmation de 6 spectacles, au rythme d'un tous les 2 mois, dans la salle de spectacle Notre-Dame, dont un spectacle issu d'un accueil d'artistes en résidence de création
- L'opération «Champs Libres», imaginée et menée par l'association Instinct'taf : des arts vivants toute l'année pour les habitants en divers lieux (cafés ,fermes...) et en sites touristiques.

Ce sont plus de 25 rendez-vous culturels qui ont été soutenus et proposés au public au travers de ces programmes. Sur toute l'année 2018.

Après appel à candidature, le Parc a accompagné et soutenu en 2018, 3 projets artistiques :

- «Les Monts Solaires» (d'Etienne Eymard-Duvernay) pour la création œuvre en volume et en video, donnant à voir la Chartreuse physique au moment de l'équinoxe de printemps en suivant la course du soleil. Ce projet est exposé au Musée de Dauphinois à Grenoble dans la dernière quinzaine de mars 2019
- «Le plus grand des petits Inventaires» (d'Alexis Bélar) ; œuvre ethnologique, sociologie par la photographie, récoltant en séries la Chartreuse du quotidien, le commun, le banal ; ce qui est perçu comme ordinaire et qui est pourtant fortement marqueur dans le paysage. En parallèle, les mission Culture et Economie du Parc ont travaillé avec l'artiste pour imaginer une exposition de ce travail en installation sur rues dans les vitrines commerciales de villages du massif (en cours de réalisation pour 2019)
- «Marcher sur les lignes»(par le collectif Malgré l'Hiver) : démarche artistique proposée comme un outil mis au service du projet de révision de la charte du Parc, « Marcher sur les lignes » a proposé d'explorer de manière sensible les limites du territoire (administratives, physiques, mentales...). Les artistes sur le terrain collectent des sons, des images, des écrits liés aux rencontres, aux paysages. C'est le territoire frontière de Coublevie qui est exploré , en lien avec le PNR et le Pays d'Art et d'histoire du Voironnais





Parc naturel régional de Chartreuse

Maison du Parc - 38380 Saint-Pierre de Chartreuse

Tél. 04 76 88 75 20 - Courriel : accueil@parc-chartreuse.net

www.parc-chartreuse.net

